

BULLETIN D'ADHÉSION

N° ad 1 :

N° ad 2 :

CENTRE GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE DU POHER Boulevard de la République BP 251 29834 CARHAIX-PLOUGUER CEDEX

E-mail : cgh_poher@wanadoo.fr Site : www.cgghp-poher.net Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/poher/>
GENEABANK : www.geneabank.org Réclamations pour les codes GENEABANK genea_poher@laposte.net

PREMIERE ADHÉSION (cocher la case) Etes-vous adhérent (e) à d'autres associations de l'UGBH OUI

RENOUELEMENT D'ADHÉSION (inscrire si possible votre numéro d'adhérent) :

Prénom et nom : Année de naissance

Prénom et nom : Année de naissance

Adresse postale :

Adresse électronique (obligatoire pour GENEABANK) :

Case à cocher suivant l'option choisie ▼

Adhésion simple + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i>	35 €
A partir de septembre Adhésion simple + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i> pour l'année en cours et l'année suivante. 51€	51€
Adhésion couple + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i>	46 €
Adhésion étudiant + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i>	23 €
Adhésion simple sans abonnement	19 €
Adhésion couple sans abonnement	30 €
Adhésion étudiant sans abonnement	7 €
Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i> pour adhérent	16 €
Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER + hors-série annuel</i> pour non adhérent	30 €
Moins-value sur abonnement pour téléchargement des revues sur notre site	- 8 €
Prix de vente de la revue trimestrielle au numéro – Frais de port non compris.	6 €
TOTAL CHÈQUE	€

L'adhésion est valable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre et comprend l'inscription pour la consultation de nos bases de relevés : attribution de 1000 points MANNE-POHER par trimestre, 2000 points pour les couples, pour la consultation de notre base uniquement et 150 points GENEABANK, 300 pour les couples pour la consultation de l'ensemble des bases présentes sur GENEABANK. Au début de chaque trimestre, les compteurs sont remis à zéro avant l'attribution des nouveaux points.

Adhésion prise à partir du 1^{er} septembre : elle court jusqu'au 31/12 de l'année suivante. En ce qui concerne l'abonnement au Kaier, il est possible de choisir de recevoir les bulletins de l'année en cours (35€) ou ceux de l'année suivante (35€) ou les deux (51€) à préciser ci-dessous

Bulletins de l'année en cours Bulletins de l'année suivante

Le bulletin trimestriel *KAIER AR POHER* a pour sujets principaux l'histoire et la généalogie du Poher. Lorsque l'inscription a lieu en cours d'année (et avant le 1^{er} septembre), les bulletins déjà parus seront expédiés ou téléchargeables pour ceux qui auront choisi cette option.

Je n'ai jamais eu de codes d'accès à GENEABANK-POHER et je désire les recevoir (Pour ceux qui ont déjà eu des codes d'accès, ne pas cocher cette case). J'en fais la demande à genea_poher@laposte.net (ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique de manière bien lisible sur le présent bulletin)

Je suis disposé à aider les adhérents du CGH du Poher (facultatif)

En faisant des relevés d'actes paroissiaux et/ou d'état civil

OUI

NON

En faisant des travaux de saisie informatique

OUI

NON

Règlement à adresser à l'adresse ci-dessus et si vous désirez recevoir votre carte d'adhérent et/ou le timbre du CGHP, joindre une enveloppe timbrée. **Il n'est plus adressé de Reçu fiscal.**

Communes et/ou paroisses concernant votre généalogie (facultatif) :

J'ai pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du CGH du POHER sur le site www.cgghp-poher.net
Date et signature :